

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 28 JUIN 2005

L'An Deux Mille Cinq, le 28 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 28 Juin 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Dominique BILLET, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Max AMIEL, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURAC, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOUMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Pierre COSTES (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Michel FRANQUES (Pouvoir à Madame Geneviève PARMENTIER), Christian CHAMAYOU (Pouvoir à Monsieur Henri JALBAUD-PUECH), Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Monsieur Gérard SOULOUMIAC), Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Elisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Jacques HUC, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE

Présents : 34

Votants : 39

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 5 - 77 / 2005 : ZA ALBIPOLE : MARCHÉ N° 03-002 AVENANT N° 3

Pilote : Commission Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Services Finances et Budget
Direction Générale des Services

Monsieur Michel ALBINET, rapporteur

Lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2003, vous avez attribué le marché n° 03-002 au groupement solidaire des entreprises MALET et SPIE.

Ce marché concerne les travaux d'aménagements hydrauliques et de V.R.D. pour la ZA Albipôle, secteurs Jean Thomas et Vedel.

Des travaux supplémentaires ont dû être réalisés pour combler des fossés existants, l'épierrage des abords du grand bassin avant ensemencement du gazon, la mise en place d'un exutoire provisoire du bassin de rétention n°1 et ce dans l'attente que la procédure d'expropriation arrive à son terme.

L'ensemble de ces travaux supplémentaires représente une plus value de 18 417.30 € HT, soit + 4.99%.

Je vous demande donc d'approuver ces travaux supplémentaires sur le marché 03-002 et l'avenant y afférent.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code des Marchés

VU le marché N° 03-002 en date du 04 Juillet 03

VU le projet d'avenant N° 3

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE des travaux supplémentaires sur le marché 03-002.

☞ **APPROUVE** l'avenant n° 3 au marché 03-002

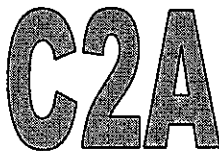
↳ **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au Chapitre 23 de l'opération ALBIPOLE du budget annexe « Zones d'Activités » de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer cet avenant au marché et à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires l'exécution de cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Juin 2005

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS





**Communauté d'Agglomération
de l'Albigeois**

Service Développement Economique
Affaire suivie par : Angel CONDE
Tél. : 05.63.38.87.87.
Fax. : 05.63.43.51.59.
e.mail : a.conde@c2afr.com
N/Réf. : Avenant N°3 au marché N°03-002
ALBIPOLE

**AVENANT N°3 AU MARCHÉ
N° 03.002**

(Articles 19 et 118 du code des marchés
publics)

a - renseignements concernant le marché

Collectivité ou établissement public : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, représentée par Monsieur Michel MALATERRE FOURES, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire du 6 Janvier 2003,

Service (désignation et adresse) :

**Service Développement
économique de la C2A.
49 Rue Henri MOISSAN
81000 ALBI**

Titulaire du marché en qualité de mandataire
du groupement conjoint MALET – AMEC SPIE S.O. :

**Entreprise MALET
Mr TOURNAN Bernard
Côte de Ranteil**

81000 ALBI

Co-traitant du Marché (désignation et adresse) :

SAS AMEC SPIE SUD-OUEST

Monsieur Marc THIEBAULT

**Directeur régional Midi-Pyrénées
70, chemin de Payssat
Z.I. de Montaudran - B.P. 4056
31029 TOULOUSE Cedex 4**

Imputations budgétaires : Budget annexe « Zones d'Activités » de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Opération ALBIPOLE, Chapitres 20 ;21,23 Articles 2031,2111,2315,2318.

Numéro de Marché : **03-002**

Date du Marché : **4 juillet 2003**

Objet du marché : **ZA ALBIPOLE, Secteurs Jean Thomas & Vedel, Aménagements hydrauliques et travaux de VRD.**

Montant initial du Marché : 441 422.07 € TTC

NATURE DE L'ACTE MODIFIANT LE MARCHÉ	MONTANT DE L'AVENANT	NOUVEAUX MONTANTS DU MARCHÉ
Avenant N°1 Avenant N°2 Avenant N°3	Sans objet 7 705.53 € TTC 22 027.09 € TTC	Inchangés 449 127.30 € TTC 471 154.39 € TTC

b - objet de l'avenant

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'apporter des modifications au marché initial portant sur :

- d'une part la prolongation des délais
- d'autre part sur le montant des travaux non prévus au marché.

ARTICLE 2 : PROLONGATION DES DELAIS

Une première partie des travaux a été réalisée sur les terrains dont la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est propriétaire. Aucun accord amiable n'a pu être obtenu pour le foncier appartenant à Mr et Mme ROULENQ Michel ainsi que celui de la famille DARDE. En conséquence, le chantier ne pourra reprendre qu'après la fin de la procédure d'expropriation.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DES TRAVAUX

TRAVAUX NON PREVUS AU MARCHÉ

A – Compte tenu qu'aucun accord amiable n'a pu être trouvé avec Mr ROULENQ ni pour l'acquisition, ni pour réaliser des travaux afin de finaliser le bassin de rétention N°1, une évacuation provisoire a dû être réalisée.

B – La terre des abords du grand bassin contenant beaucoup de pierres, avant l'engazonnement il a été préférable de faire un épierrement tout autour du bassin.

C – De même, dans l'attente de la réalisation du fossé en béton devant se déverser dans le bassin N°1 et traversant la parcelle appartenant à M. ROULENQ, le comblement du fossé le long de la voie a été réalisé à la demande de la SNCF.

Soit un montant de travaux supplémentaires de 18 417.30 €HT (22 027.09 €TTC) soit 4.99%.

ARTICLE 4 : RENONCEMENT AU RECOURS

L'entreprise renonce au recours pour les frais antérieurs à l'avenant par augmentation dans la masse de travaux du marché initial.

ARTICLE 4 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

c – signatures

Fait en sept exemplaires
à SAINT JUERY, le :

Pour La Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois

Le Président

Michel MALATERRE FOURES

Pour la société MALET
Mandataire du groupement

Le directeur régional

Bernard TOURNAN